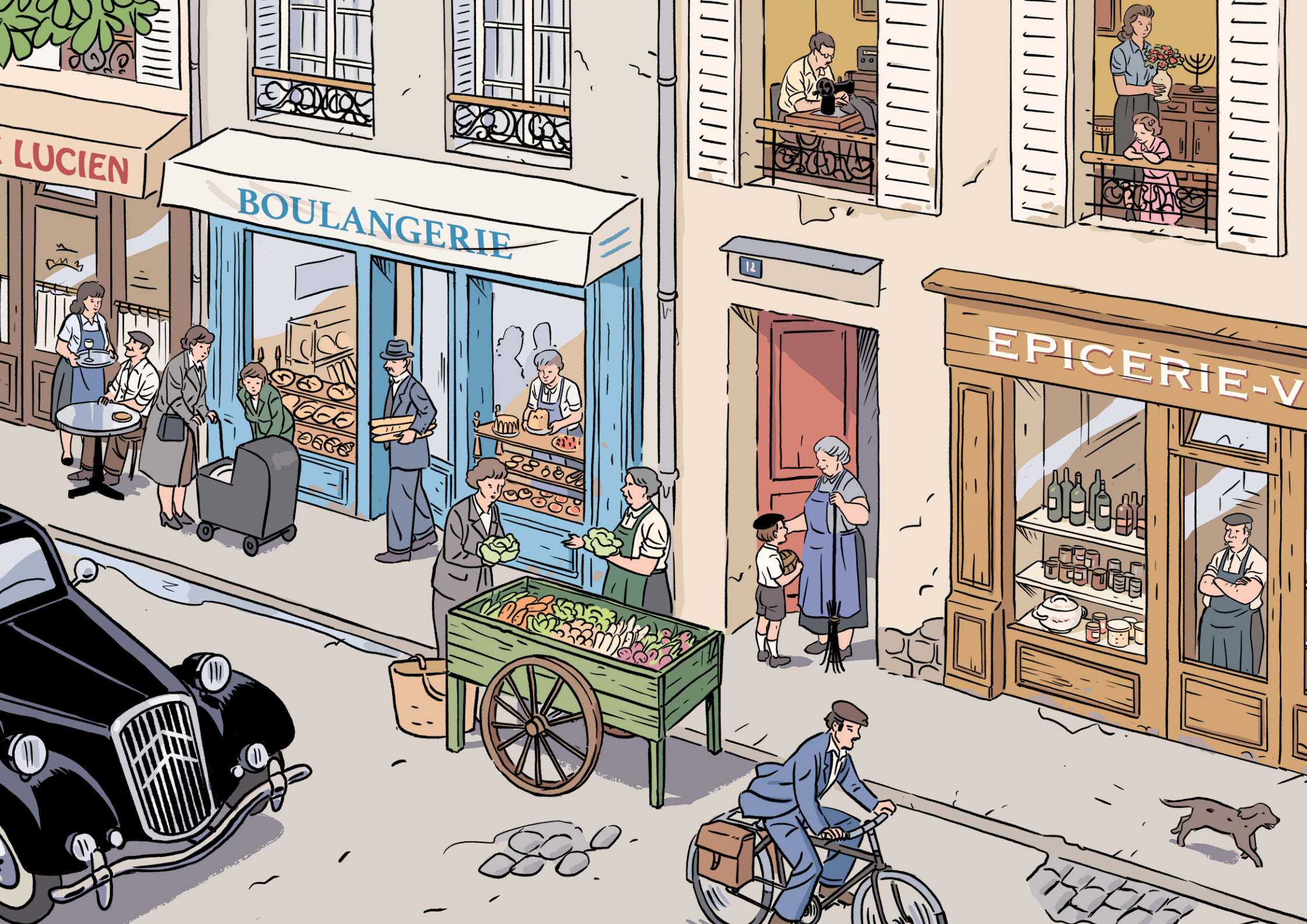
LUCIEN
BOULANGERIE
12
EPICERIE-V

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

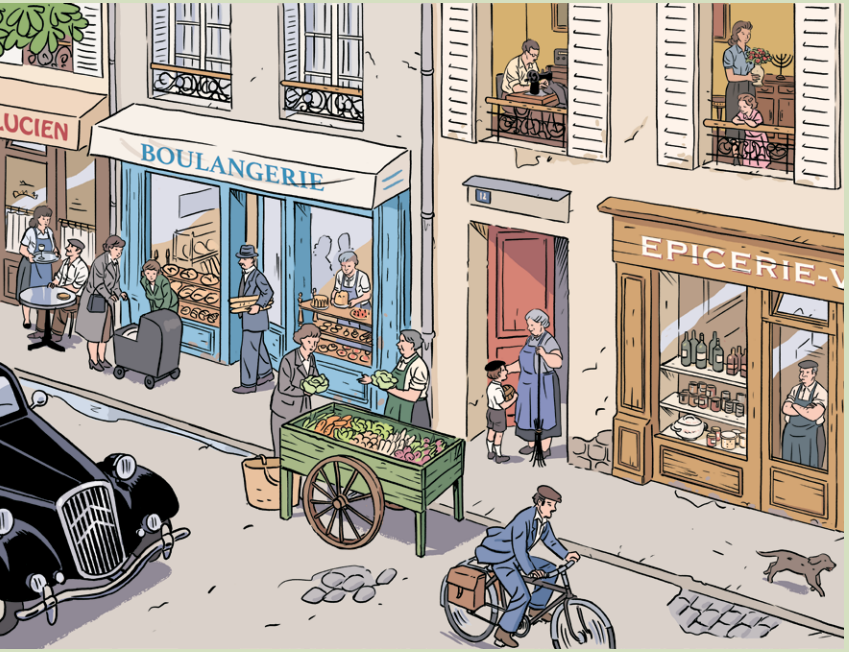

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

1.
Avant l'Occupation

QUE VOIT-ON ?

Une rue de Paris, une marchande de quatre-saisons sur le trottoir, une boulangerie bien achalandée. La concierge, devant sa porte, discute avec un petit garçon qui habite peut-être dans le même immeuble.
Une grande complicité émane du geste d'affection de la gardienne. Une voiture passe. Des personnes sont attablées à la terrasse d'un café.
C'est l'été, des fenêtres sont ouvertes au premier étage d'un immeuble. On aperçoit un enfant et ses parents. Le père travaille sur une machine à coudre. Un petit chandelier à sept branches est posé sur un meuble, un poste de radio sur un autre.

QUE SAIT-ON ?

Avant la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des Juifs qui vivent en France habitent en ville et en particulier à Paris. Un très grand nombre d'entre eux ont immigré de Pologne ou de Russie. En 1939, ils vivent dans des quartiers populaires (11e, 20e arrondissements par exemple).
Leurs enfants sont nés en France et scolarisés dans les écoles publiques, cela favorise leur naturalisation. Ces enfants vivent **une vie ordinaire d'enfants**. Leurs parents occupent des emplois modestes. Certains travaillent dans la confection, vendant leur production sur les marchés. Leurs appartements leur servent souvent d'ateliers. Le soir, on range la machine à coudre pour pouvoir déplier les lits-cages des enfants. Dans le faubourg Saint-Antoine (Paris 11e), où traditionnellement s'exercent les métiers du meuble, nombreux sont les ébénistes, tapissiers, vernisseurs juifs d'origine polonaise mais aussi turque ou grecque.
Le chandelier à sept branches ou Ménorah est un symbole du judaïsme. Il signale que la famille qui vit dans cet appartement est vraisemblablement d'origine juive, même si elle n'est pas nécessairement pratiquante.
Les Juifs étrangers seront les premières victimes des persécutions antisémites du régime de Vichy.

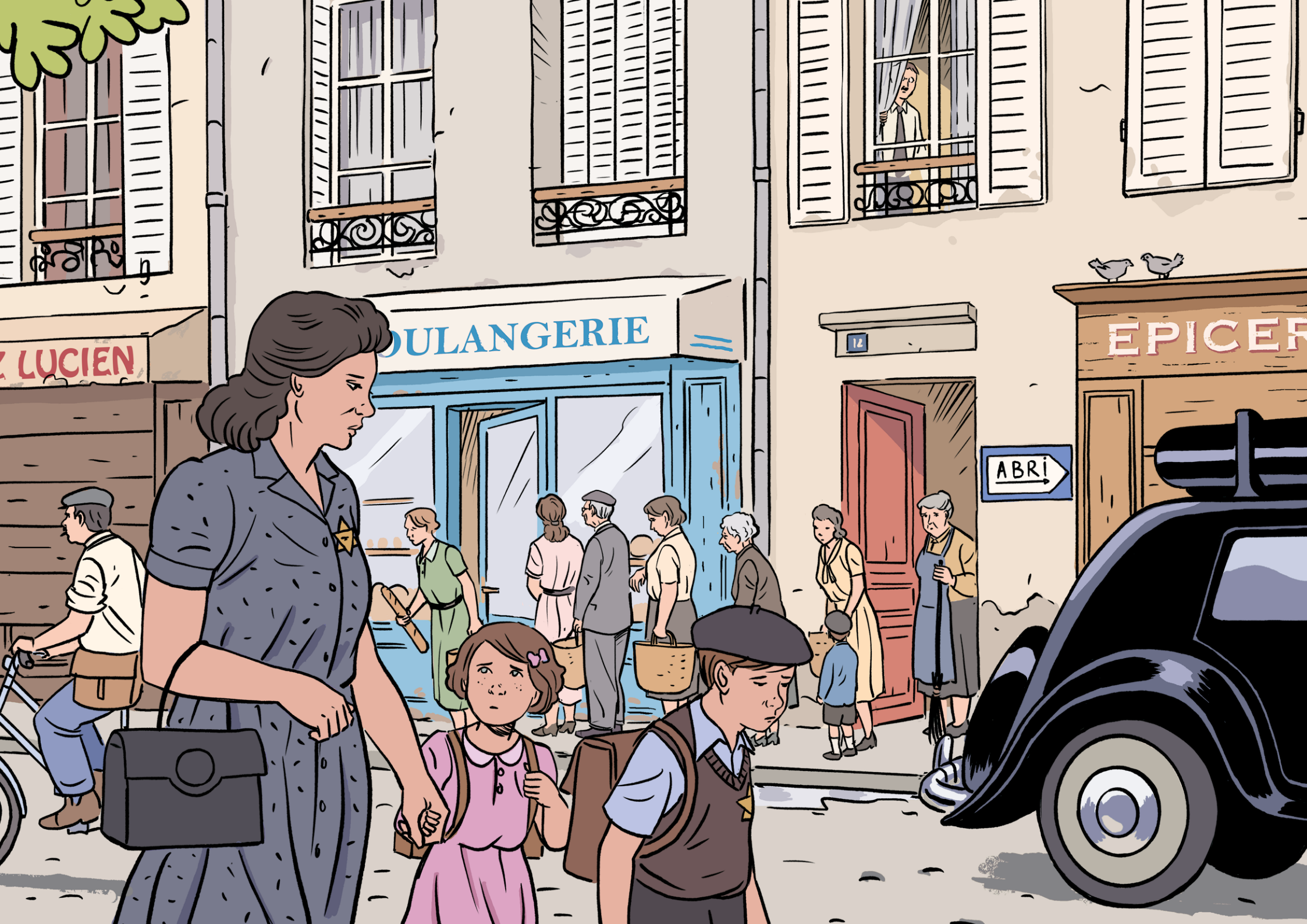
LUCIEN
OULANGERIE
12
EPICER
ABRI

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

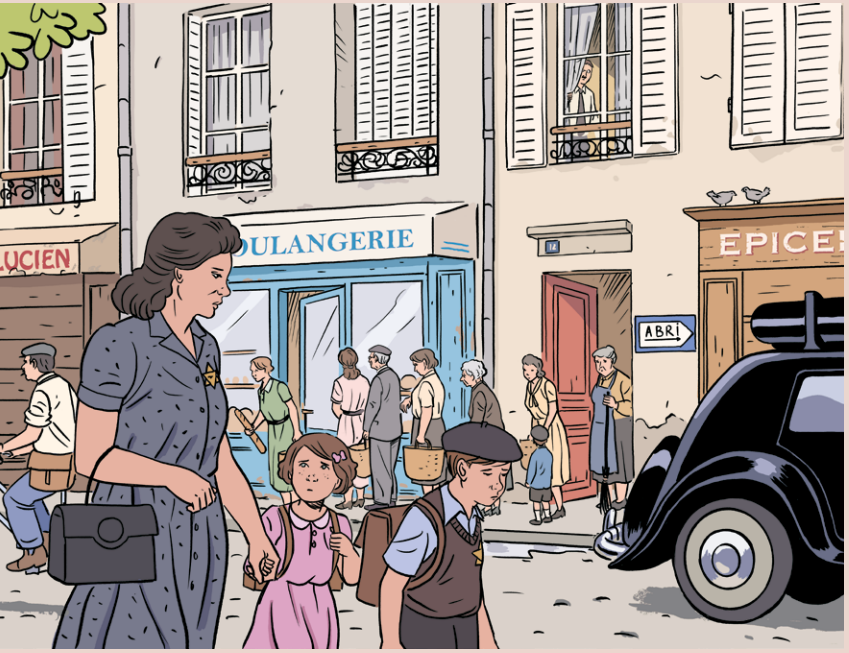

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

2. L'Occupation

QUE VOIT-ON ?

Nous sommes dans le même quartier, la même rue. La scène se passe le matin. Une queue s'est formée devant la boulangerie. La gardienne de l'immeuble est sur le pas de la porte. Derrière la fenêtre du premier étage, le père observe sa femme et ses deux enfants qui sont dans la rue. La mère et le plus âgé de ses enfants (qui discutait avec la gardienne sur la précédente image) portent **une étoile jaune**, la petite fille n'en porte pas.
Une voiture à gazogène passe. Un panneau indique la direction d'un « abri ».

QUE SAIT-ON ?

La scène se déroule en zone occupée pendant **l'Occupation**. Nous sommes en juin ou début juillet 1942 car le port de l'étoile jaune est devenu obligatoire, pour toute personne juive de plus de six ans, à partir du 6 juin 1942 dans la zone occupée. On suppose donc que la petite fille qui ne porte pas d'étoile a moins de six ans.

Le père semble être inquiet à la fenêtre, sans doute qu'il ne sort déjà plus, afin de ne pas prendre le risque d'être arrêté en pleine rue, les hommes jeunes étant, jusqu'en juillet 1942, les cibles des rafles (arrestations massives de personnes).
À partir de la rafle du Vél d'Hiv le 16 juillet 1942, les femmes, les enfants et les vieillards juifs sont également concernés par les arrestations.
La file d'attente devant la boulangerie suggère que les clients espèrent obtenir les quelques denrées disponibles en cette période de pénurie. Les Juifs, quant à eux, n'ont pas le droit de faire leurs courses aux mêmes heures que le reste de la population. Ils peuvent fréquenter les commerces à partir de 16 heures, lorsqu'il n'y a déjà presque plus rien à vendre.
Le panneau « abri » indique la direction d'un lieu en sous-sol où les civils peuvent s'abriter des bombardements.

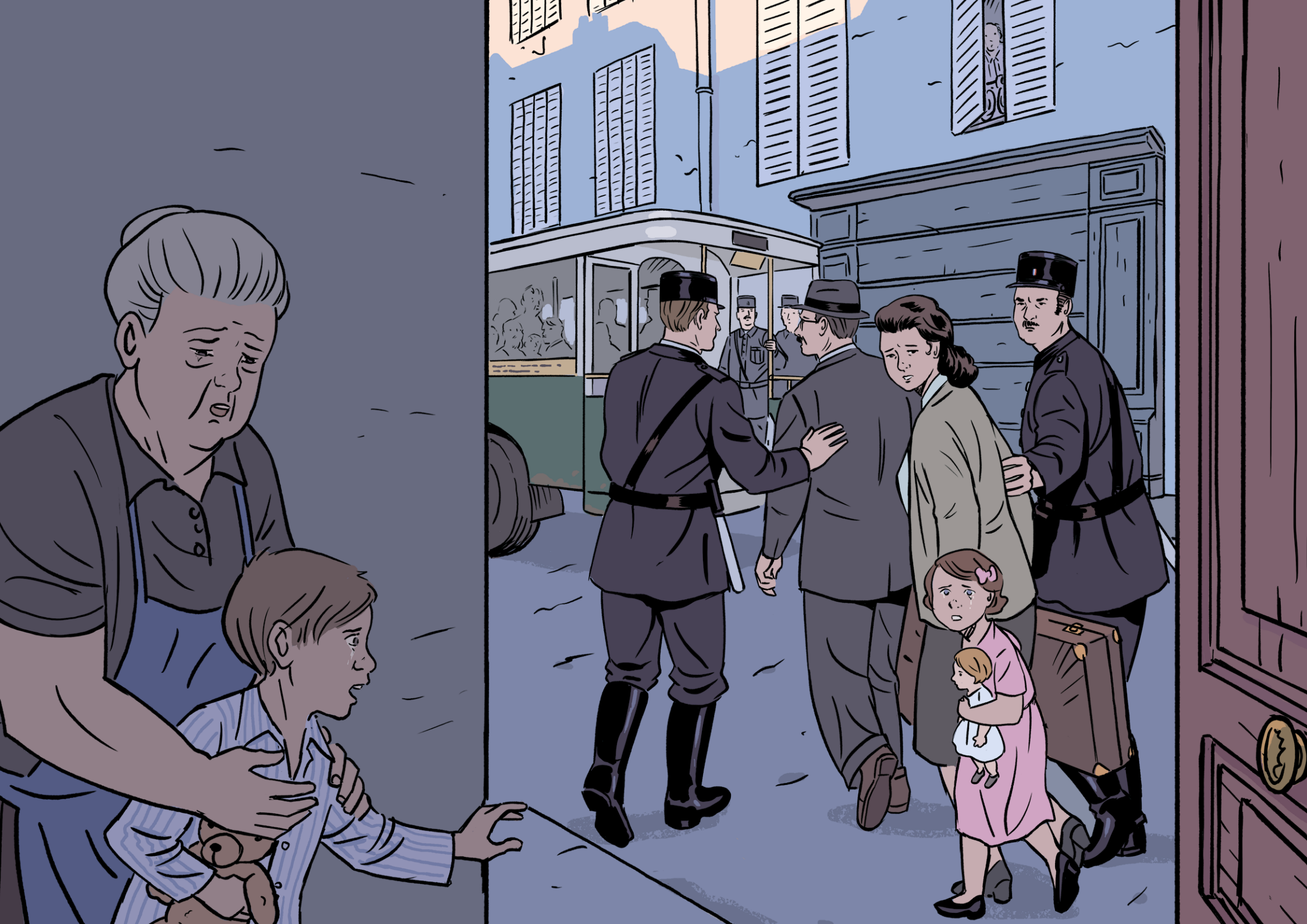

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

3.

L'arrestation

QUE VOIT-ON ?

On assiste à une scène d'**arrestation** dans l'immeuble. Un policier est en train d'arrêter les parents et un des enfants, la petite fille. Ils sont emmenés vers un autobus dont on aperçoit la plateforme.
L'autre enfant, le garçon est dans le hall de l'immeuble. Il est en pyjama et tient dans ses bras un ours en peluche. Il semble que la gardienne cherche à l'empêcher de se faire remarquer. L'inquiétude se lit sur les visages. Une femme derrière ses volets entrouverts assiste à l'arrestation.
Comment interpréter le regard du policier qui tient le bras de la mère ? S'est-il rendu compte qu'une personne de la famille est restée dans l'entrée de l'immeuble ?

QUE SAIT-ON ?

Les parents et la petite fille sont encadrés par des policiers : ce sont des policiers français qui procèdent aux arrestations. La scène représente la grande rafle qui a lieu à Paris le 16 juillet 1942, très tôt le matin. On désigne cette arrestation massive comme la **rafle du Vél' d'Hiv**.
La gardienne vient de soustraire le petit garçon à la vue des policiers, lui permettant d'échapper à l'arrestation. L'enfant a sans doute dormi chez elle. La veille, face à la rumeur d'une rafle imminente, les parents ont réussi à convaincre leur garçon de dormir chez la gardienne. La petite sœur, trop jeune, n'a pas voulu quitter ses parents.
Des témoignages rapportent que certains policiers ne sont pas intervenus, pour permettre à des enfants de s'échapper en faisant semblant de ne pas les voir.

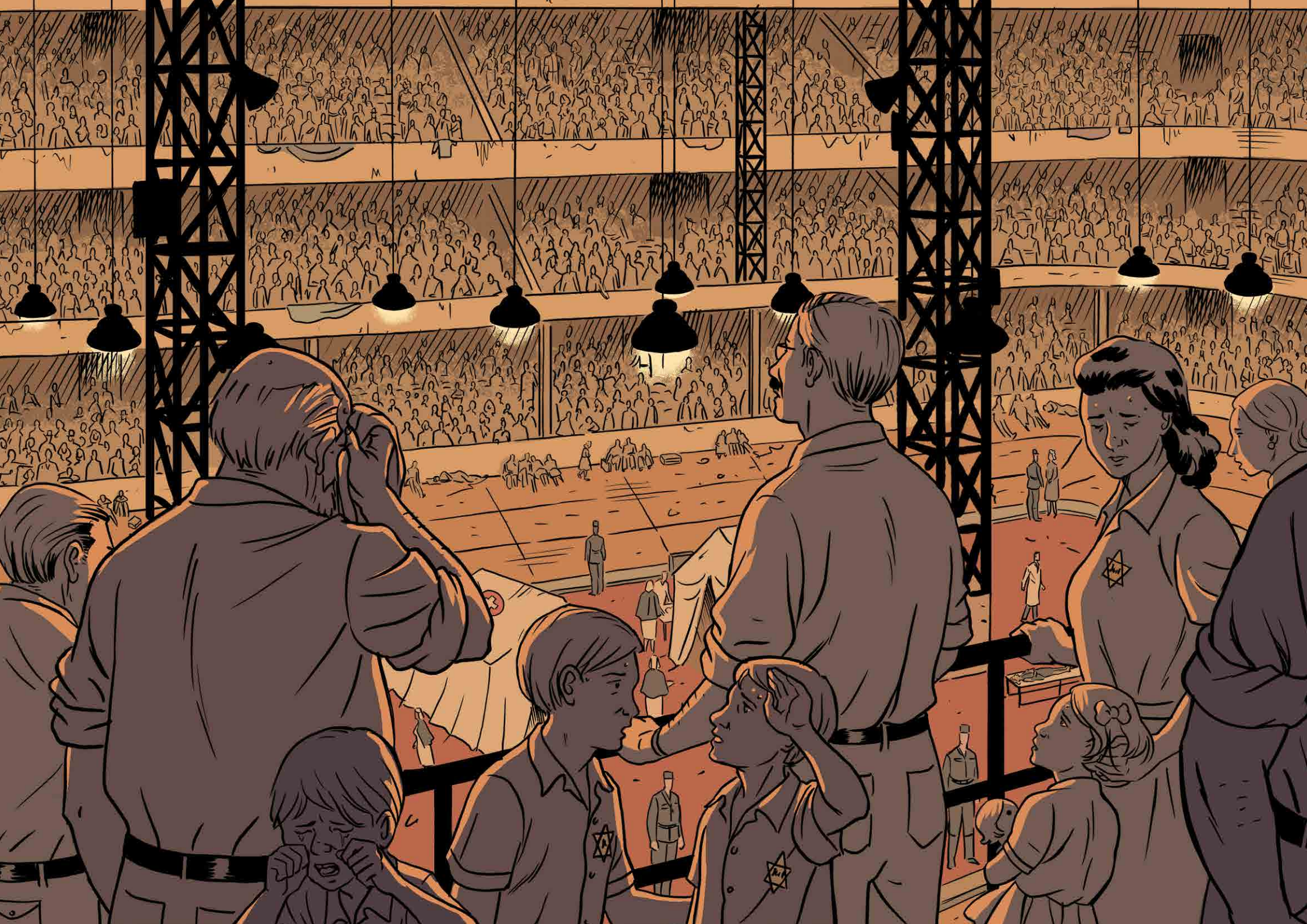

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

4.
Le Vél' d'Hiv

QUE VOIT-ON ?

Une foule énorme est regroupée dans un lieu ressemblant à un stade ou un hippodrome. Les gradins sont remplis de **familles** (de très vieilles personnes jusqu'à de tout petits enfants).
Au premier plan, on reconnaît la petite fille avec ses parents. Un enfant pleure.
Il semble faire très chaud, car les hommes ont ôté leur veste.
Le bâtiment est éclairé, la police française surveille.

QUE SAIT-ON ?

Les familles juives détenues au Vélodrome d'Hiver (Vél' d'Hiv) et gardées par la police française sont épuisées de fatigue, de faim et de soif. Il n'y a qu'un seul point d'eau.
Quelques jours avant, un accord entre Bousquet et Oberg (les organisateurs des polices française et allemande sur le territoire français) met en œuvre cette rafle visant des Juifs étrangers.

Depuis la loi d'octobre 1940, les enfants juifs nés en France de parents étrangers sont considérés comme des Juifs étrangers. Avec cette rafle à Paris, on assiste pour la première fois à l'arrestation de femmes, d'enfants et de vieillards juifs.
Jusqu'à cette date, les 16 et 17 juillet 1942, seuls les hommes juifs jeunes sont arrêtés. Cette grande rafle organisée par la police française aboutit à l'arrestation de plus de 13 000 Juifs, dont 4 115 enfants.
Les familles juives avec enfants sont parquées au Vélodrome d'Hiver, dans le 15e arrondissement de Paris, avant d'être internées dans deux camps du Loiret (Pithiviers et Beaune-la-Rolande) où les mères seront séparées des enfants et déportées avant eux. Les adultes sans enfants sont conduits à Drancy, dernière étape avant leur déportation. Le camp d'Auschwitz, sur le territoire polonais occupé, est la principale destination des déportés juifs de France.

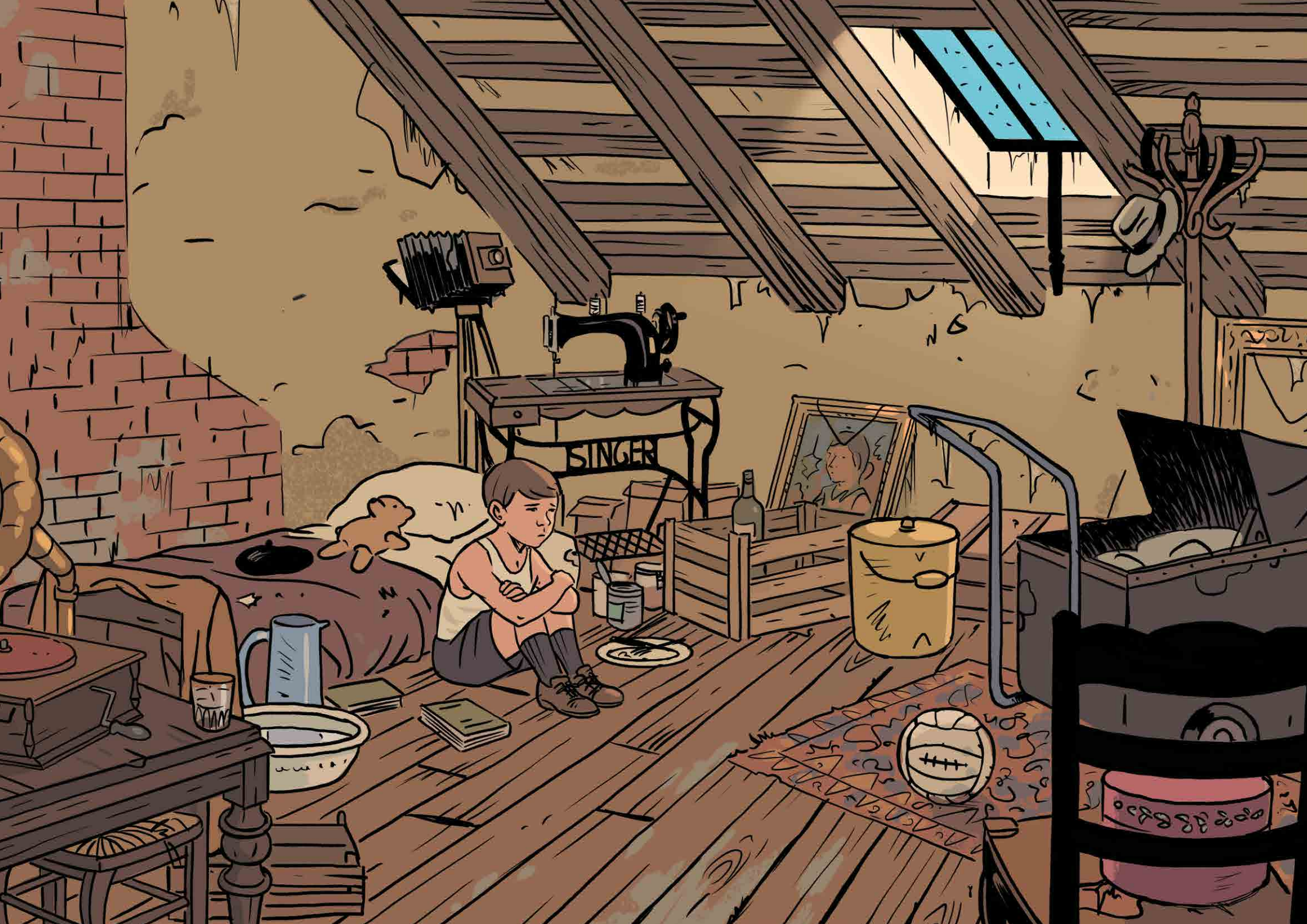
SINGER

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

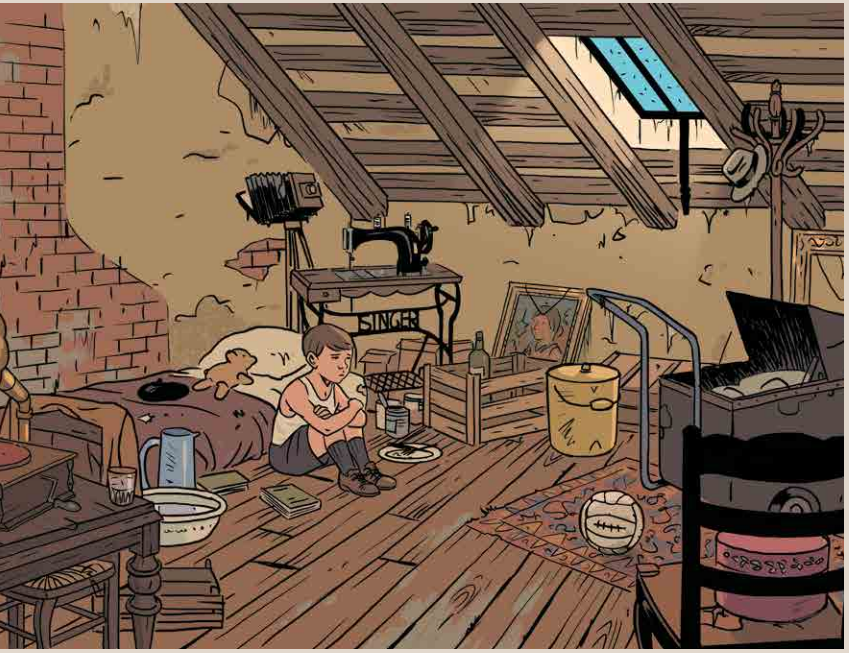

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

5.
La cache

QUE VOIT-ON ?

Le petit garçon est caché dans une chambre sous les toits. On lui a décousu son étoile. L'inquiétude se lit sur son visage. Il a enlevé son béret et sa chemisette. Il est en maillot de corps, ce qui montre qu'il fait chaud dans cette pièce (sans doute une chambre de bonne de l'immeuble).

La pièce fait penser à un grenier, elle est remplie d'objets vraisemblablement déposés par les habitants de l'immeuble : un vieux landau, un seau, une machine à coudre… Au sol, quelques objets pour le quotidien du garçon : un broc, des boîtes de conserve et un livre. Son ours en peluche est posé sur le lit.

QUE SAIT-ON ?

Nous sommes en juillet 1942. C'est l'été et il fait chaud sous les toits.

L'inquiétude, la peur, la solitude et l'attente sont le quotidien des milliers d'enfants juifs qui entrent dans la clandestinité à partir de la grande rafle de 1942. La plupart d'entre eux quitteront la capitale après la rafle du Vél' d'Hiv.

C'est sans doute la gardienne qui a trouvé cette cache pour l'enfant. Dans cette histoire, la gardienne participe au sauvetage de l'enfant, en le cachant. Dans certains cas, ce sont les gardiennes qui dénoncent les familles juives.

La veille de la rafle du Vél' d'Hiv, des familles juives (pas toutes) sont informées par des policiers bienveillants que des arrestations vont avoir lieu le lendemain. Si elles le peuvent, elles quittent leurs appartements en espérant échapper aux arrestations. Plus de 13 000 Juifs sont arrêtés durant cette rafle, dont 4 000 enfants.

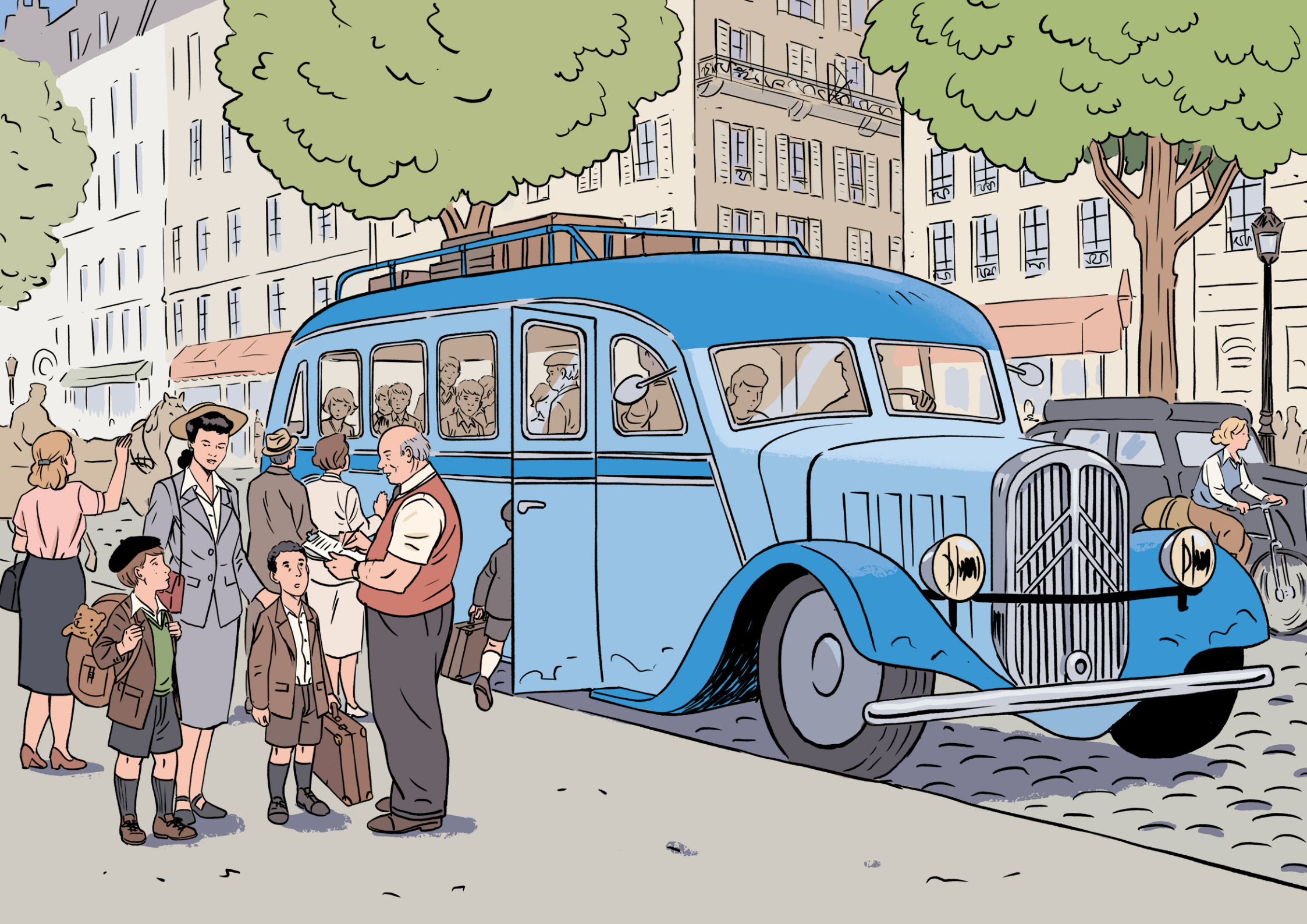

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

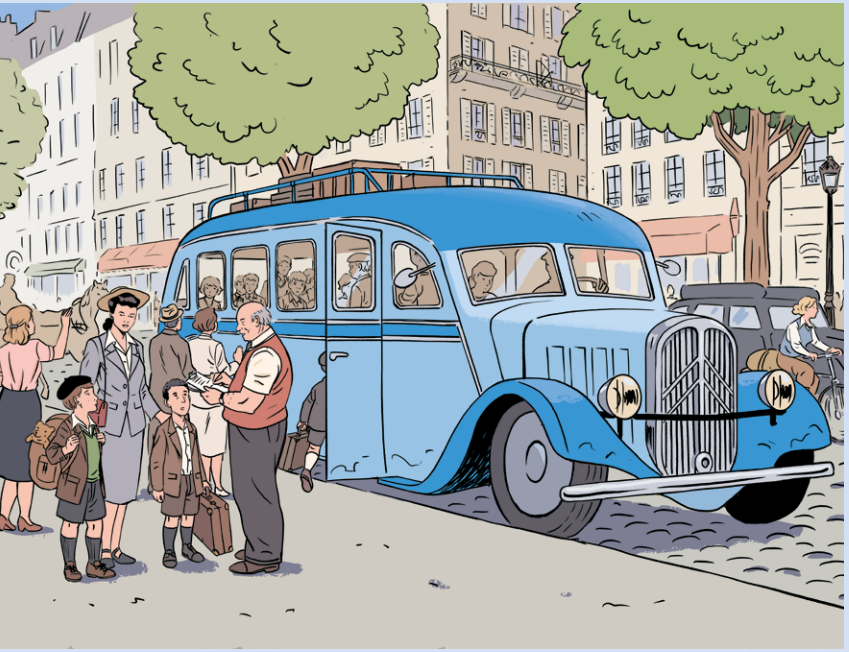

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

6.

Le sauvetage

QUE VOIT-ON ?

Nous sommes dans une rue de Paris.
Une dame élégante se tient devant un car. Elle tient par la main deux enfants dont le petit garçon qui était précédemment dans le grenier.
Les enfants portent un sac à dos, un béret, l'équipement pour passer quelques jours dans la nature. La tête de l'ours en peluche dépasse du sac à dos de l'enfant. Un homme pointe sur un document les noms des enfants qui entrent dans le car.

QUE SAIT-ON ?

L'enfant est sur le point de quitter Paris pour trouver un refuge plus sûr. La femme élégante fait partie d'une **association qui accepte de cacher les enfants**. De très nombreux enfants juifs qui ont pu échapper à la rafle du Vél' d'Hiv sont pris en charge par des organisations de sauvetage (confessionnelles ou laïques). Ces réseaux les placent soit dans des institutions (couvents, maisons d'enfants, internats...), soit dans des familles d'accueil.

Certains enfants passent clandestinement la frontière suisse avec l'aide de résistants et de passeurs. La résistance juive s'est donné pour objectif principal, dès l'année 1941, le sauvetage des enfants.
À la rentrée scolaire d'octobre 1942, des milliers d'enfants juifs ne sont pas de retour dans leurs écoles. Ils ont été arrêtés ou sont entrés dans la clandestinité.
Le petit ours qui dépasse du sac à dos est le seul objet qui reste à l'enfant de sa vie d'avant mais c'est également un clin d'œil des auteurs de cette histoire à un livre de référence pour la jeunesse abordant l'histoire de la Shoah : *Otto. Autobiographie d'un ours en peluche,* de Tomi Ungerer.

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

7.
La zone libre

QUE VOIT-ON ?

Un groupe, dont fait partie le garçon, est en train d'escalader une colline, guidé par un adolescent. La progression est difficile. Les personnes sont encombrées par leurs sacs et leurs valises.
Elles sont habillées comme des citadins, et non comme des paysans, les femmes portent des chaussures qui ne conviennent pas pour ce type de « promenades »

QUE SAIT-ON ?

L'adolescent est un passeur guidant un groupe de réfugiés juifs tentant de passer clandestinement la **ligne de démarcation.** Mais cette image pourrait aussi bien représenter la tentative de franchir clandestinement la frontière qui sépare la France de la Suisse.

Jusqu'en novembre 1942 et l'invasion de la zone libre, au Sud, par l'armée allemande, les lois imposées par l'occupant allemand concernent la zone occupée, au Nord. C'est pourquoi, malgré l'interdiction de la franchir, la plupart des familles tentent de passer la ligne de démarcation, frontière entre ces deux zones.
Ce sont des passeurs qui aident les familles à passer cette ligne. La grande majorité le fait contre de l'argent. Les passeurs bénévoles sont une minorité.
Des rafles effectuées par des policiers et des gendarmes français ont lieu aussi en zone libre dès l'été 1942. C'est pourquoi l'entrée dans la clandestinité passe par la fabrication de faux papiers et l'obligation pour les enfants de cacher leur identité juive et de changer de nom. La crainte de ne pas se souvenir de leur nouveau nom sera partagée par tous les enfants.

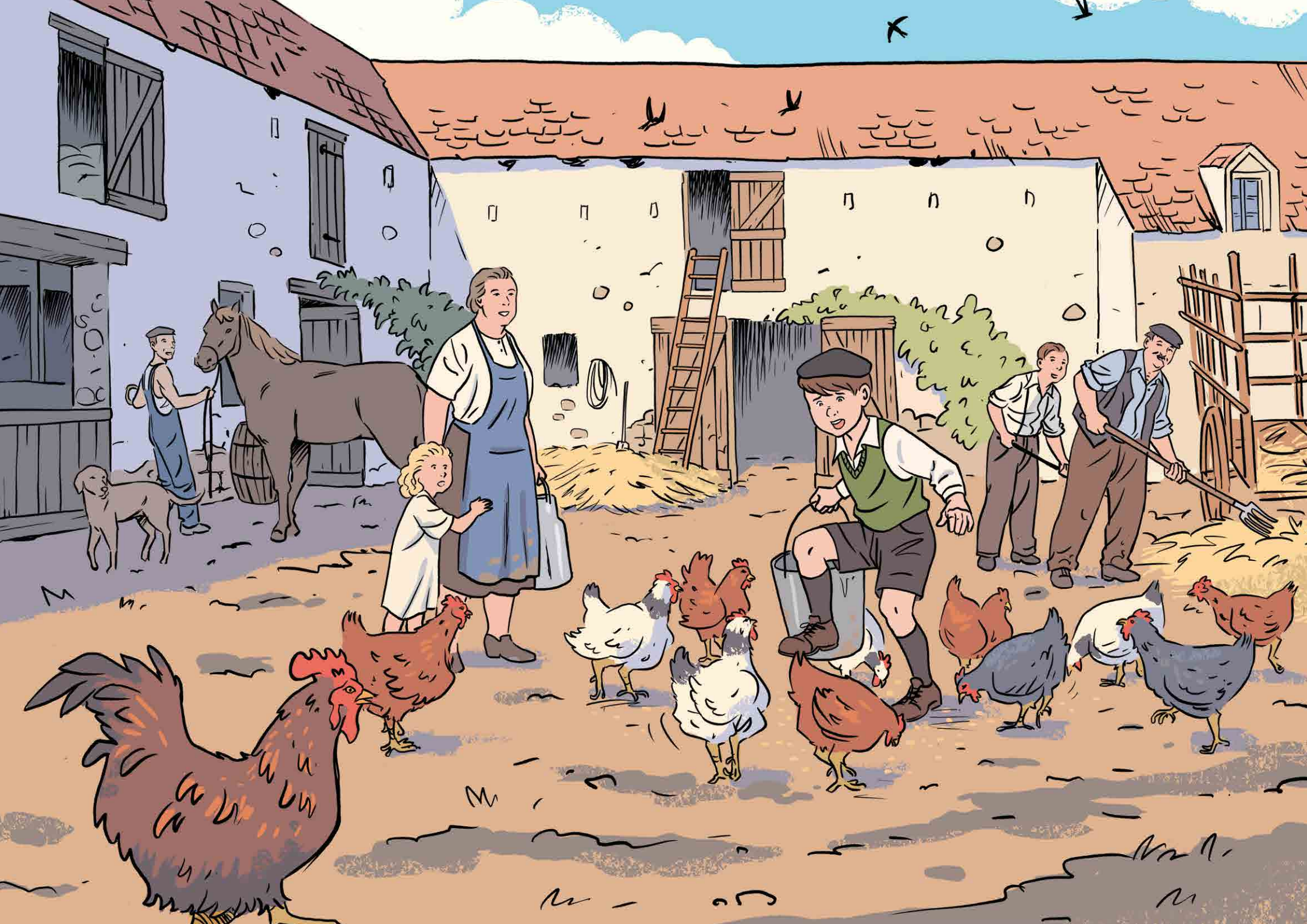

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

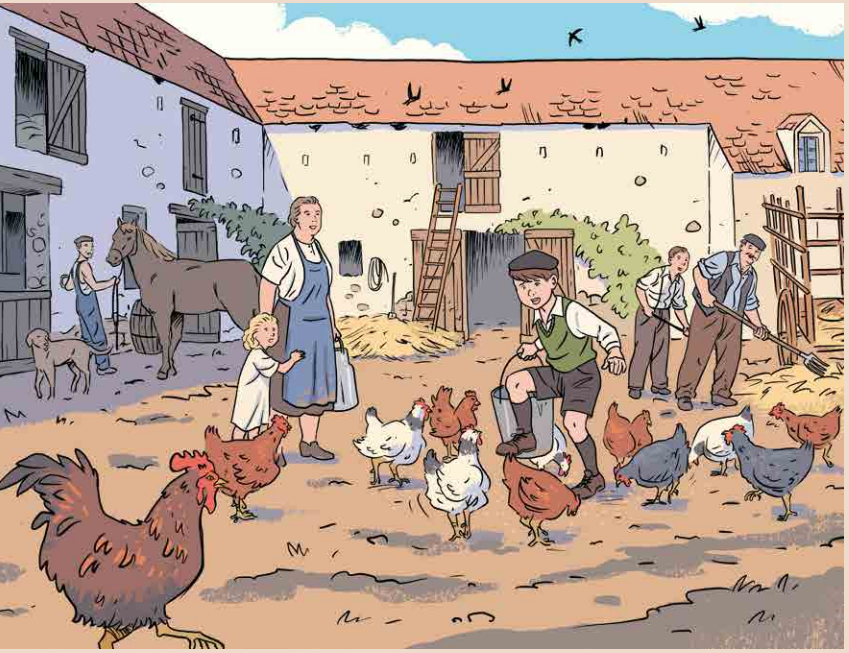

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

8.

Vie d'enfant caché

QUE VOIT-ON ?

Le garçon est accueilli **chez des paysans**. Il est reçu à la ferme par une famille nombreuse, qui ne semble pas argentée. C'est un gamin de la ville, il est effrayé par les poules qui lui picorent les jambes. Cela fait bien rire la famille.

QUE SAIT-ON ?

La plupart des enfants juifs qui se retrouvent **cachés à la campagne** ne connaissaient jusqu'alors que la ville. Ils découvrent alors un autre mode de vie. Certains continuent d'être scolarisés, d'autres ne le sont plus.

Parfois ils sont baptisés, les familles d'accueil pensant mieux les protéger en leur faisant apprendre également les prières chrétiennes qu'ils pourraient réciter en cas d'arrestation.

Beaucoup sont sans nouvelles de leurs parents qui se cachent ailleurs ou ont été arrêtés, comme dans notre histoire.

Il faut tenter d'imaginer la vie de ces enfants juifs cachés, séparés de leurs parents mais également de leurs frères et sœurs car il n'est pas toujours possible de cacher les fratries ensemble. Ces enfants craignent de ne pas se souvenir de leur **nouveau nom** et de s'exposer au danger s'ils ne retiennent pas une autobiographie fictive. Cette nouvelle vie signifie également la rupture avec les traditions dans lesquelles ils ont été élevés jusque-là, voire des pratiques religieuses. Parfois, ils rompent avec la langue yiddish (langue commune à de nombreux Juifs d'Europe orientale ou ashkénazes) que certains parlaient avec leurs parents.

Parmi ces enfants cachés, certains séjournent longtemps dans la même famille, d'autres changent souvent de lieu d'accueil, la crainte des arrestations se faisant sentir.

Des enfants juifs sont également accueillis dans des maisons d'enfants, des internats ou dans des couvents catholiques. Les familles ou les institutions qui leur viennent en aide prennent des risques pour les sauver.

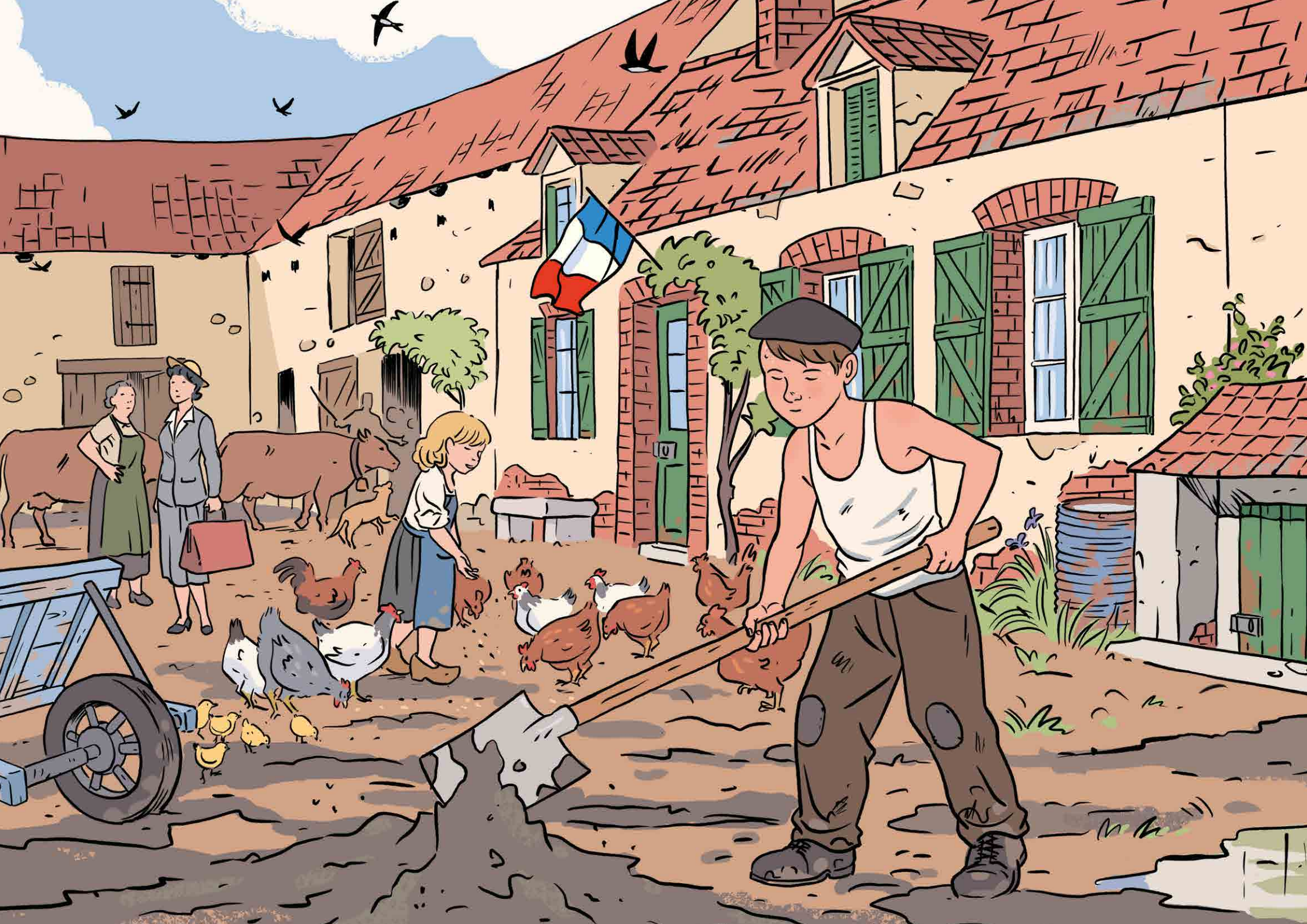

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

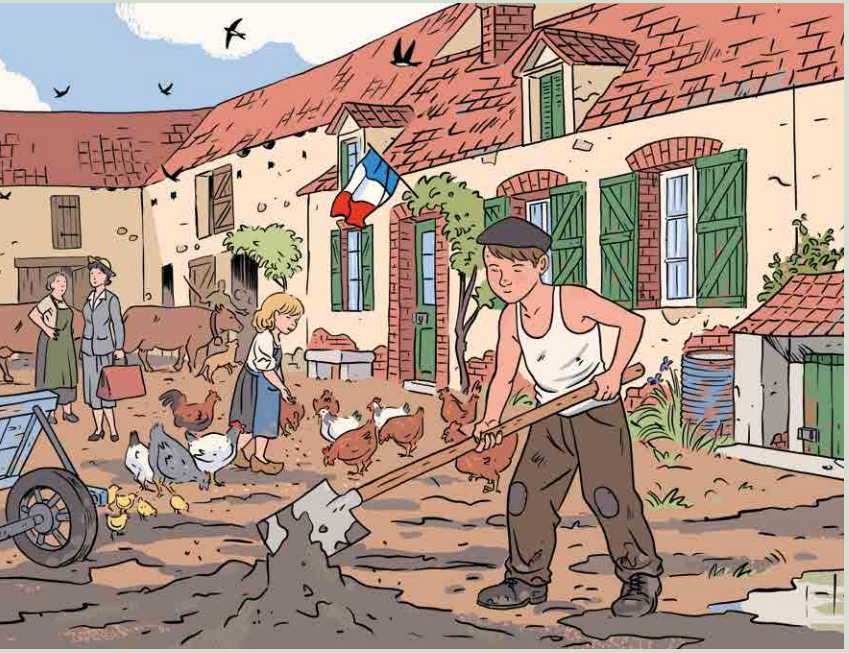

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

9.
La Libération

QUE VOIT-ON ?

C'est l'été. Nous sommes dans la cour de la ferme. Les vaches entrent à l'étable. Un **drapeau français** a été élevé au-dessus de la porte d'entrée de la maison située dans la cour.
Le garçon, à l'aide d'une pelle, est en train de ramasser la fiente de poules qu'il rassemble en tas. Il a grandi, il est bronzé et a pris des muscles. Il est presque devenu un fermier. À ses côtés, on retrouve la petite fille de l'image précédente qui, elle aussi, a grandi. Elle donne à manger aux poules.
On aperçoit la fermière discutant avec la dame de la sixième image avec son sac à main. Les enfants ne l'ont pas encore vue.

QUE SAIT-ON ?

Le drapeau français signifie que **la libération** de la France par les Alliés et la Résistance a eu lieu durant l'été 1944. Paris est libéré le 25 août. Cela nous laisse supposer que la dame élégante, qui avait été chargée de placer l'enfant dans cette famille à la campagne, revient le chercher afin de le ramener à Paris. Deux ans ont passé.
Des enfants juifs cachés sont restés dans des familles d'accueil plusieurs mois, voire plusieurs années.
Le garçon de cette histoire y a séjourné plus de deux ans, entre juillet 1942 (rafle du Vél d'Hiv) et août 1944 (Libération de la France).
Pour les enfants cachés dans des familles qui les ont chaleureusement accueillis (cela n'a pas été le cas pour tous), la fin de la guerre représente, certes, l'espoir (qui sera souvent déçu) de revoir leurs parents, mais les conduit à devoir affronter une nouvelle séparation. À partir des années 1960, beaucoup d'anciens enfants cachés voudront faire attribuer la médaille et le diplôme des **Justes parmi les Nations** à ces personnes qui les ont sauvées, en prenant des risques, leur témoignant ainsi leur reconnaissance et leur attachement.
Si l'on parle de la Libération de la France par la Résistance et du retour à la République autour du Général de Gaulle, il faut noter que les combats ne sont pas terminés sur le front de l'Est ; l'ouverture du **camp d'Auschwitz** par les troupes soviétiques n'aura lieu que le 27 janvier 1945.
Parmi les 76 000 Juifs déportés de France, 69 000 (dont 10 000 enfants) ont été déportés à Auschwitz. On compte entre 3 000 et 4 000 survivants de la déportation dont presque aucun enfant. Ils ne seront de retour en France qu'au printemps 1945.

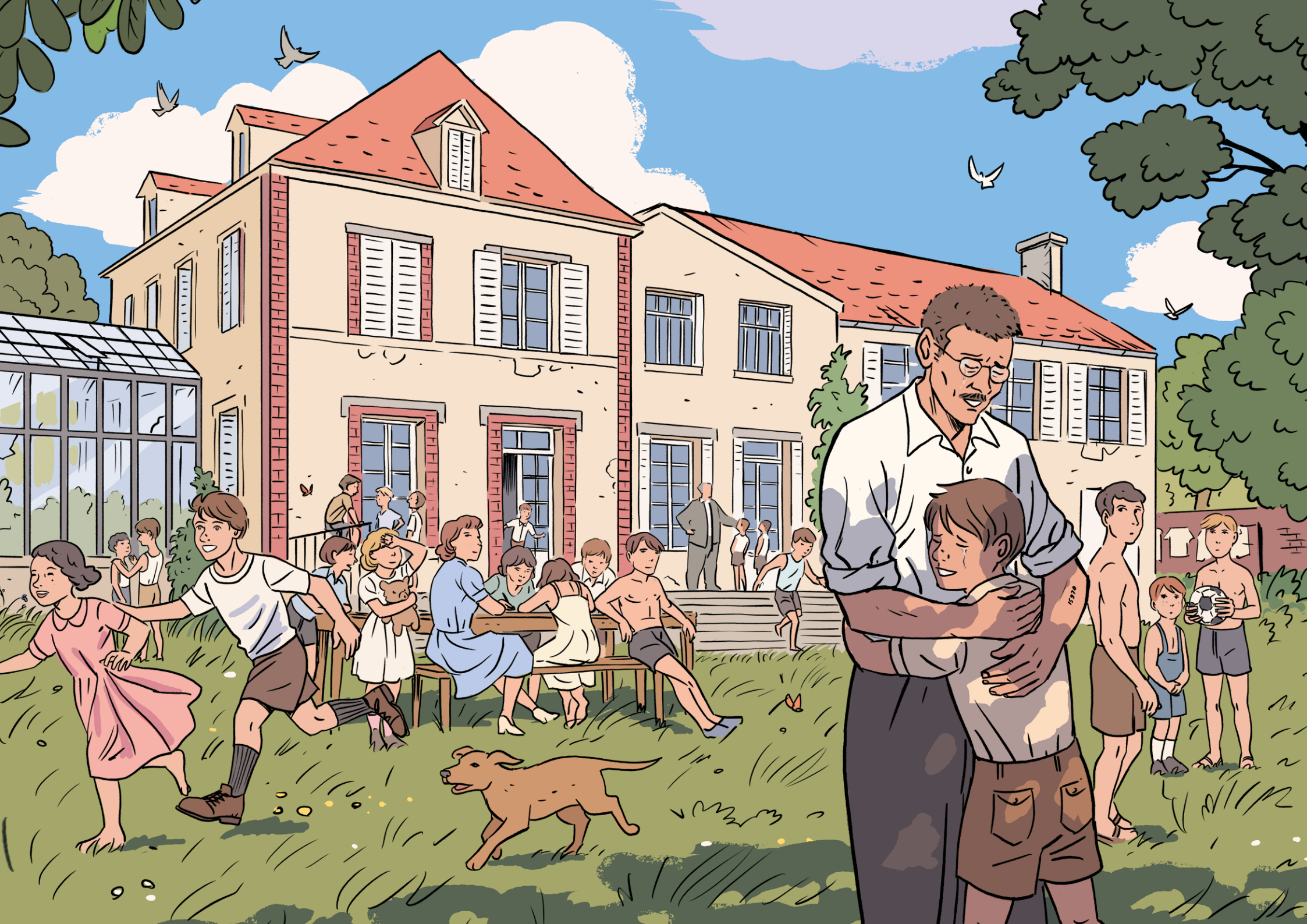

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

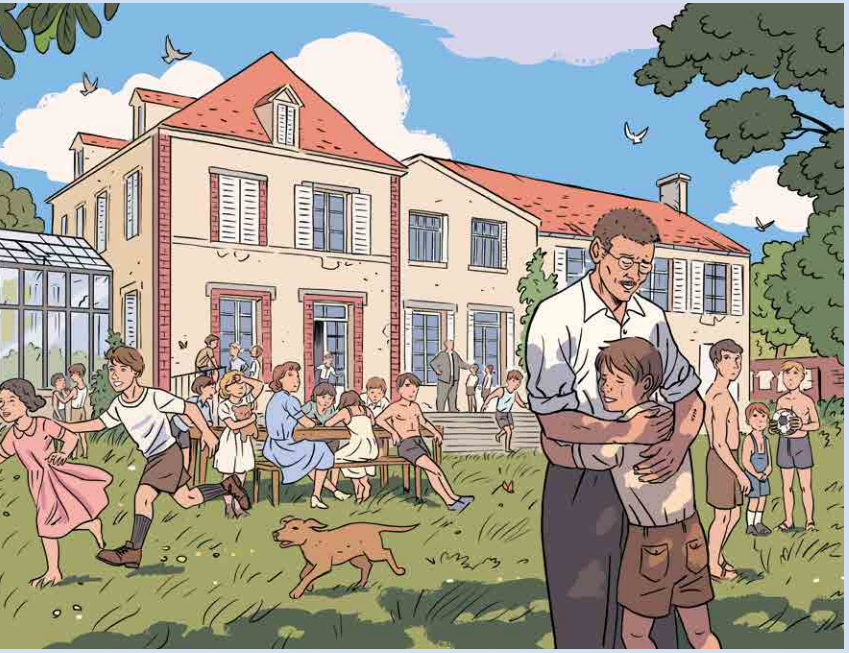

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

10.

La maison d'enfants Les retrouvailles

QUE VOIT-ON ?

C'est l'été. Des enfants et de jeunes adultes, qui pourraient être leurs moniteurs, sont à l'extérieur d'un beau bâtiment que l'on aperçoit à l'arrière-plan. La scène fait penser à une **colonie de vacances**.
C'est l'heure du goûter dans ce jardin. Certains mangent à table ; certains courent. Il émane une impression de joie de vivre et de bien-être.
Au premier plan, le garçon est dans les bras d'un homme. Il le serre très fort. On reconnaît sous les traits émaciés de cet homme, vêtu d'une chemisette trop grande pour lui, et dont l'avant-bras gauche est tatoué d'un numéro, le père de l'enfant. On peut supposer que le père et son fils ne se sont pas vus depuis très longtemps et essayer d'imaginer la raison.

QUE SAIT-ON ?

Cette scène représente les retrouvailles du père avec son garçon qui vit désormais dans une **maison pour les enfants de déportés**, créée par une organisation juive d'entraide comme l'Œuvre de Secours aux enfants (OSE), l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) ou les Éclaireurs Israélites de France (EIF).

Le père a survécu à la déportation dans le camp d'Auschwitz. Dans ce camp, la majorité des déportés était assassinée dès son arrivée, puis ceux qui entraient dans le camp étaient tatoués par les nazis. Ces détenus n'étaient plus désignés par leur nom mais par ce numéro.
Selon l'orientation politique et religieuse des organisations de sauvetage, les enfants reçoivent une éducation différente. Toutes ces maisons ont néanmoins en commun d'essayer de pallier l'absence des parents et de tenter d'élever les jeunes selon les principes que l'on pense être ceux des parents absents.
Dans ces maisons, où ces jeunes sont accueillis parfois jusqu'à l'âge adulte, beaucoup restent dans l'attente du retour de leurs parents. Lorsque, fait très rare, un parent reparaît, il arrive que son enfant peine à le reconnaître après tant d'années de séparation.
Ce retour possible d'au moins l'un des parents génère un fol espoir pour les condisciples de ces maisons. Hélas, pour la plupart des enfants, les retrouvailles n'auront pas lieu et l'attente sera vaine. Juste après la guerre, malgré la découverte des camps, de nombreux enfants gardent l'espoir de retrouver leurs parents. Les autorités produisant des « actes de disparition », beaucoup veulent croire que cette disparition ne signifie pas la mort.
Certains enfants, qui ne sont pas orphelins, sont également placés par leurs familles dans ces maisons car, en 1945-1946, toutes n'ont pas encore retrouvé de logement. Les familles juives ayant été spoliées se retrouvent sans ressources et leur appartement est souvent occupé par une autre famille. Certains parents de retour de déportation confient aussi leurs enfants à ces organismes le temps de retrouver une santé et un équilibre, après le traumatisme de l'expérience concentrationnaire. Si tant est que cela soit possible.
Parmi les enfants qui se retrouvent dans les maisons d'enfants, un très petit nombre sont des enfants qui sont eux-mêmes rescapés de la déportation. Certains, qui n'ont pas été déportés de France, sont aussi accueillis par l'OSE, ce sont « les enfants de Buchenwald ». Parmi eux, on peut citer Elie Wiesel (prix Nobel de la paix), Meyer Lau (grand rabbin d'Israël) et Elie Buzyn (grand témoin).

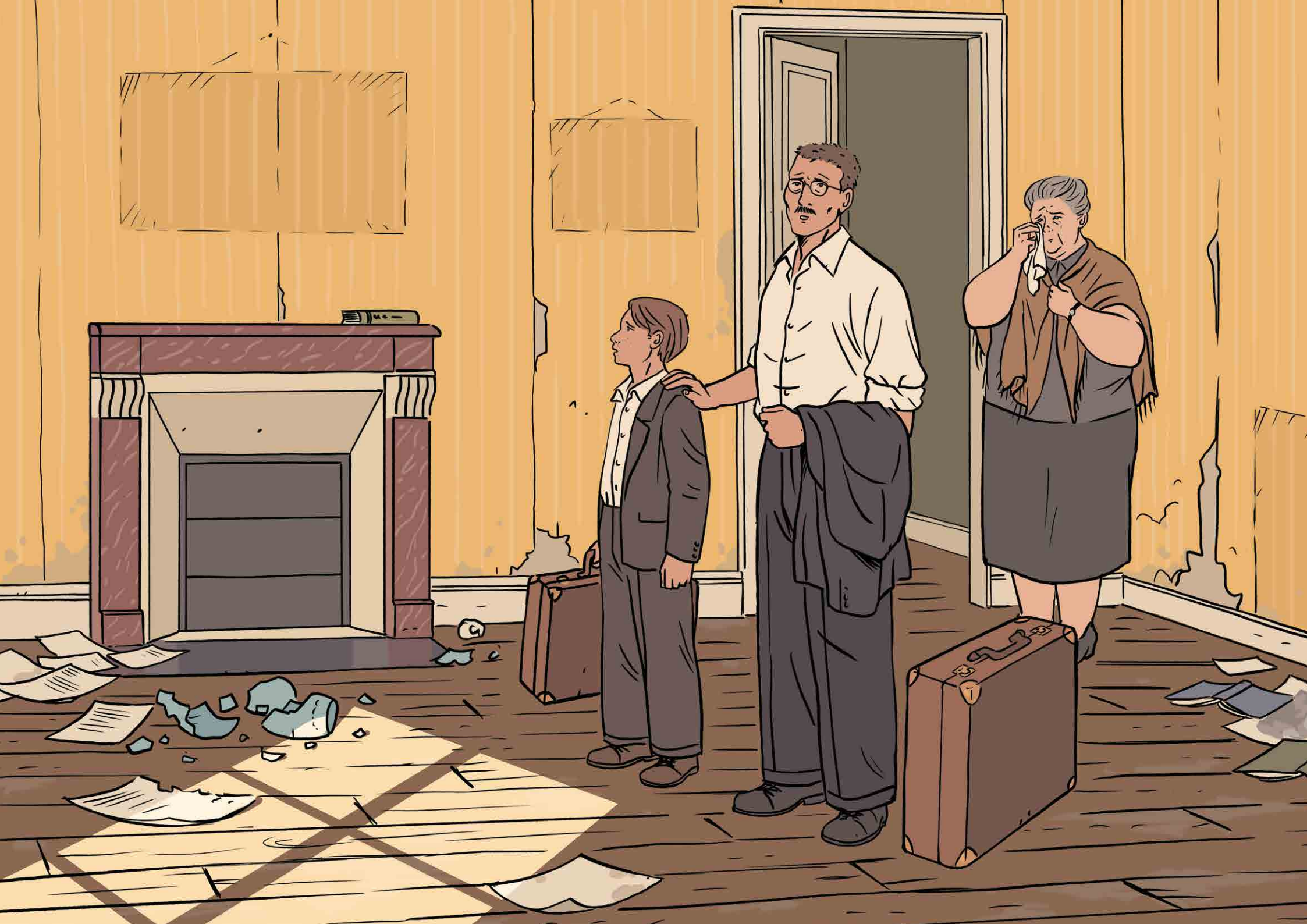

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

11.
La vie après

QUE VOIT-ON ?

Le père et le fils sont de retour dans leur immeuble parisien. Nous les voyons à l'intérieur de leur appartement. L'appartement est saccagé, il manque la totalité des meubles. Seuls des objets « négligeables » sont au sol, des papiers, des livres déchirés, de la vaisselle cassée.
Le garçon et son père semblent très abattus. La gardienne, qui avait aidé l'enfant à échapper à l'arrestation, est présente aussi et pleure.

QUE SAIT-ON ?

En France, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne nazie et le régime de Vichy mettent en œuvre **la spoliation** des biens des Juifs par des lois permettant de s'emparer de leur entreprise, appartement, outils de travail ou objets de valeur.

Ainsi, les commerces sont repris par des administrateurs provisoires chargés de leur vente pour des sommes dérisoires, les biens restés dans les appartements sont emportés et triés avant leur dispersion aux enchères ou leur expédition en Allemagne. Le moindre objet est saisi : vaisselle, meubles, pianos, machine à coudre… Sans compter les œuvres d'art.
Des voisins intéressés, ou persuadés que les Juifs arrêtés ne reviendront pas, n'hésitent pas à se servir dans les appartements.
Au lendemain de la guerre, il faut **tout reconstruire**. Les Juifs survivants ne retrouvent pratiquement rien. Certains ne peuvent pas réintégrer rapidement leurs appartements désormais occupés par d'autres familles qui se sont installées pendant leur absence.

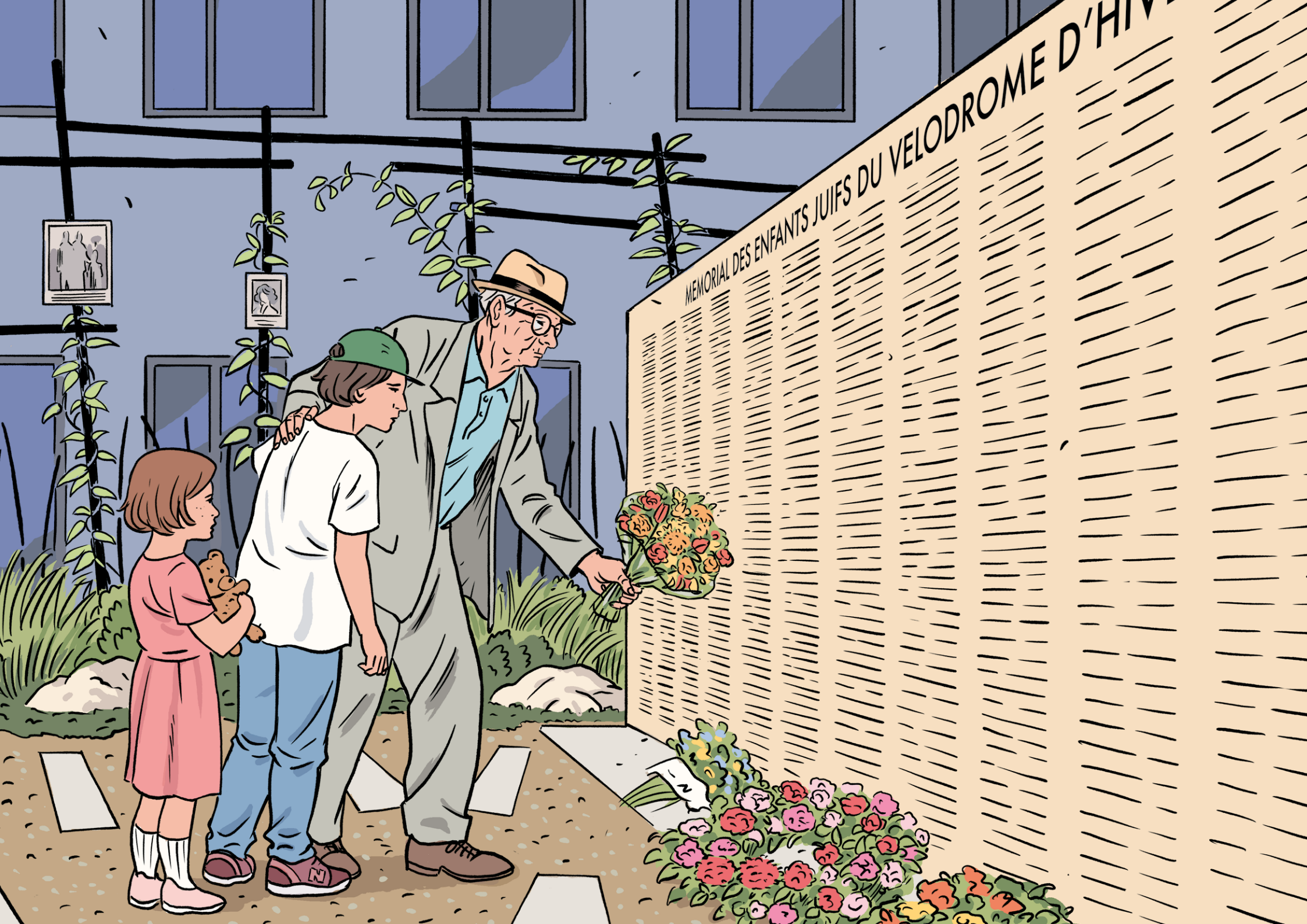
MEMORIAL DES ENFANTS JUIFS DU VELODROME D'HIV

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

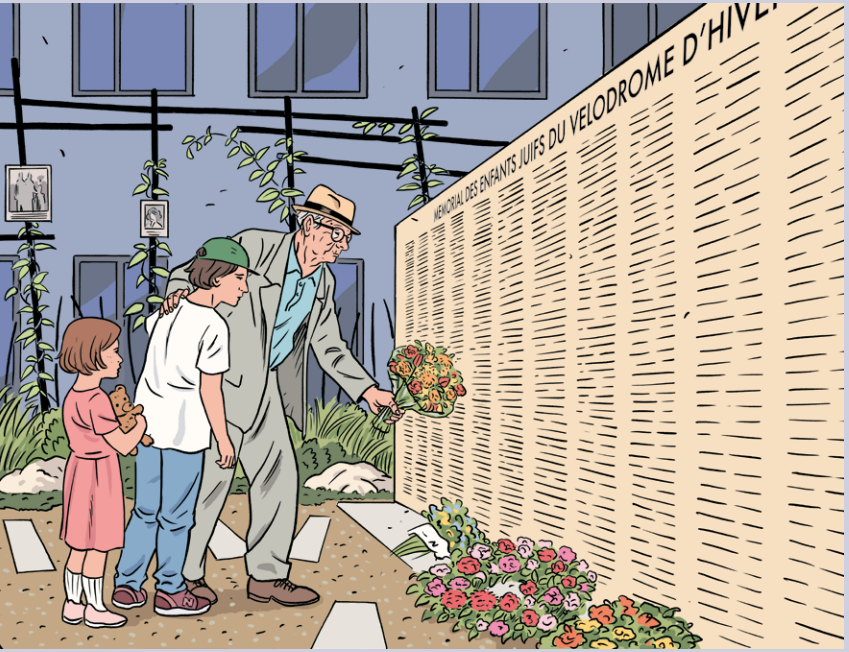

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

www.lenfantetlashoah.org

12.
La mémoire

QUE VOIT-ON ?

L'enfant dont nous avons suivi l'histoire est devenu un vieil homme. Il est entouré d'un petit garçon et d'une petite fille qui tient le même ours en peluche. C'est l'été. On les voit dans un jardin public à Paris. On aperçoit un immeuble moderne en arrière-plan. Ils sont face à un mur sur lequel on peut lire « Mémorial des enfants juifs du Vélodrome d'Hiver » au pied duquel ils déposent un bouquet de fleurs. Ils semblent émus.

QUE SAIT-ON ?

Cette image représente le square des enfants du Vél' d'Hiv, situé à Paris dans le 15e arrondissement, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver (le bâtiment a été détruit en 1959) où ont été internés, le 16 juillet 1942, les parents et la petite sœur du personnage principal de cette histoire. Des gerbes de fleurs sont déposées chaque 16 juillet par des associations qui œuvrent pour la transmission de **la mémoire de la Shoah** et par la Ville de Paris.

Ce jardin et ce mur ont été inaugurés en 2017 en souvenir des 4 000 enfants qui ont été arrêtés lors de la rafle du Vél' d'Hiv. Graver leurs noms sur ce mur dans un jardin est très symbolique car les jardins étaient interdits aux Juifs dans la France occupée par les nazis. Des photos d'archives montrent l'entrée des jardins « interdits aux Juifs, réservés aux enfants » en 1942. Mais aussi parce que ces enfants ont été assassinés et n'ont pas de sépulture.

Le vieux monsieur est accompagné de ses petits-enfants qui ont aujourd'hui l'âge que lui-même et sa petite sœur avaient en 1942.

On peut tenter d'imaginer comment il a reconstruit sa vie après la guerre, s'est marié, a eu des enfants puis des petits-enfants. Venir dans ce jardin avec ses descendants montre sa volonté de **transmettre** et de commémorer cette histoire.

De nos jours, sur la façade des établissements scolaires des plaques rappellent que des enfants qui fréquentaient ces écoles ont été arrêtés parce qu'ils étaient juifs.